

# FACHES THUMESNIL

## PLAN D'EXPOSITION AUX RISQUES NATURELS PREVISIBLES MOUVEMENTS DE TERRAINS

### PLAN DE ZONAGE

2

APPROBATION  
VAL. POUR ETRE ANNEXÉ A  
L'ARRETE PREFECTORAL

du 25 SEP. 1990

Zone soumise à des  
mesures de prévention

Zone sans mesure  
de prévention

Rendu public le : 13 OCT. 1989

Approuvé le : 25 SEP. 1990

Ensemble  
Le Directeur de l'Environnement,  
Chef du 3<sup>e</sup> Bureau,  
Gilbert HERRIES

Echelle 1/5000

